



NOTE D'INFORMATION

n° 24.15 – Avril 2024

Évaluation exhaustive de début de sixième 2023 : des performances en légère hausse depuis 2017, y compris en REP+

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Magda Tomasini

Auteurs : Équipe Évaluation exhaustive sixième,
DEPP-B2-1 et B2-2

Marie-Ange Ballereau, Caren Chaaya, Virginie Sathicq,
Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret,
Hélène Durand de Monestrol, Marguerite Garnero,
Charlotte Gill-Sotty, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix,
Christophe Laskowski, Audrey Leger, Stéphanie Mas,
Aïcha M'Bafoumou, Vincent Paillet, Audrey Paul,
Elodie Persem, Guillaume Rue, Jean-Fabrice Stachowiak,
Ronan Vourc'h

Édition : Céline Gonzalez

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

- ▶ En septembre 2023, l'ensemble des élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique pour la septième année consécutive. Au niveau national, en français comme en mathématiques, les performances des élèves à la rentrée 2023 restent supérieures à celles observées à la rentrée 2017, lors de la première évaluation de début de sixième. Entre 2017 et 2023, la proportion d'élèves augmente dans les groupes les moins et les plus performants en mathématiques, quel que soit le secteur. En français, la part des élèves dans le groupe des élèves les moins performants a davantage diminué en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) (- 7,8 points) que dans les autres secteurs. En français, le domaine « compréhension de l'oral » est le mieux réussi. Les résultats obtenus en « compréhension de l'écrit » et en « lexique » sont très stables. En mathématiques, c'est le domaine « espace et géométrie » qui est le moins bien maîtrisé. Les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français, alors qu'en mathématiques, l'avantage est aux garçons. Les performances restent très variables selon le profil social des collèves, les résultats étant inférieurs pour les publics accueillis dans les collèges défavorisés, en français comme en mathématiques. Enfin, plus de la moitié des élèves de sixième présente le niveau attendu au test de fluence, avec des résultats inférieurs pour les élèves scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire (EP).

▶ En septembre 2023, pour la septième année consécutive, plus de 820 000 élèves de sixième scolarisés dans plus de 7 000 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Les résultats issus de cette évaluation permettent d'établir une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée au collège, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie. L'évaluation ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes. Les exercices en français ont permis de tester les connaissances et compétences associées à la « lecture et compréhension de l'écrit », à l'« étude de la langue » et à la « compréhension de l'oral ». Pour les mathématiques, sont concernées les connaissances et compétences associées aux « nombres et calculs », « grandeurs et mesures » et « espace et géométrie » (voir [méthodologie en ligne](#)). Il est essentiel de garder en mémoire que cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au collège. Elle ne dit rien, en revanche, de l'action du collège en tant que tel.

Des performances en hausse en français et en mathématiques par rapport à 2017

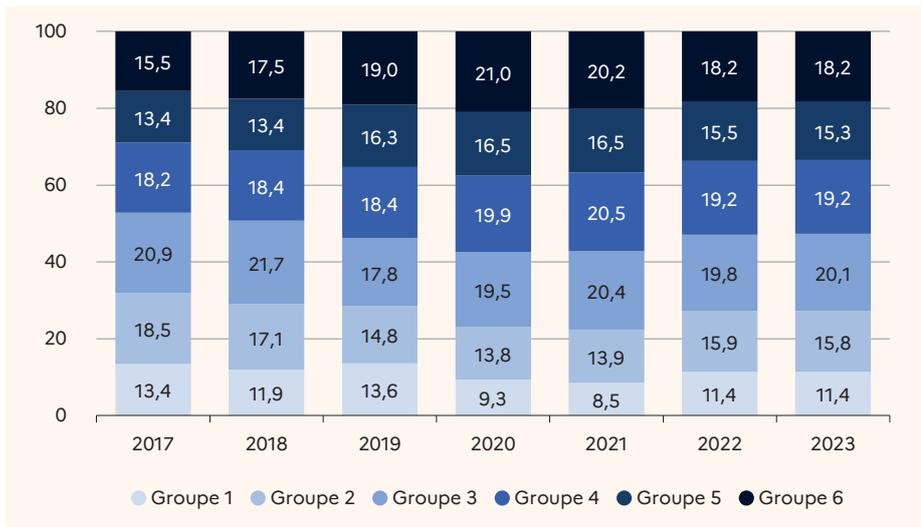
Au niveau national, en français, les performances des élèves à la rentrée 2023 restent supérieures à celles observées à la rentrée 2017, lors de la première évaluation de début de sixième. Cette amélioration se constate dans les groupes les moins comme les plus performants. En 2023, la part des élèves les moins performants (groupes 1 et 2) est inférieure de 4,7 points à celle de 2017 ↘ [figure 1](#). À l'inverse, la part d'élèves les plus performants (groupes 5 et 6) est plus importante en 2023 qu'en 2017 (+ 4,6 points). Les évolutions sont moins perceptibles entre deux années consécutives : la part des élèves les moins performants est stable, passant de 27,3 % en 2022 à 27,2 % en 2023. La part des élèves les plus performants est également stable : de 33,7 % à 33,5 %. En mathématiques, sur la période 2017-2023, la part des élèves les moins performants augmente légèrement, passant de 30,9 % à 32,2 % (+ 1,3 point) ↘ [figure 2](#). Dans le même temps, la proportion d'élèves les plus performants augmente sensiblement, passant

de 28,1 % à 31,9 % (+ 3,8 points). Ces deux mouvements de hausse se traduisent par une baisse de 5,1 points des groupes des élèves de performance moyenne (groupes 3 et 4). Ils ont aussi pour conséquence une augmentation du score moyen de l'ensemble des élèves sur la période (+ 3,9 points) (voir [figure 2.2 en ligne](#)). En 2023, la part des élèves dans les groupes les moins performants est comparable à celle observée en 2022, tout comme la part des élèves dans les groupes d'élèves les plus performants (respectivement 32,2 % et 31,9 % en 2023).

Des difficultés scolaires pour les élèves entrant au collège en éducation prioritaire

Des différences importantes sont constatées entre les élèves entrant en sixième dans le secteur de l'éducation prioritaire et les autres. En effet, la proportion d'élèves dans les groupes d'élèves les moins performants (groupes 1 et 2) est supérieure de 16,1 points en français et de 18,6 points en mathématiques, pour les collégiens scolarisés dans des établissements publics de réseau

➤ 1 Évolution de la répartition des élèves dans les groupes en français aux évaluations de début de sixième de 2017 à 2023 (en %)



Lecture : en 2023, 18,2 % des élèves de sixième font partie du groupe 6 (groupe des élèves ayant les résultats les plus élevés), en français.
Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna en 2018, 2020 et 2023, Nouvelle-Calédonie en 2017, 2019, 2021 et 2022). Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, 2017-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.15. DEPP

➤ 2 Évolution de la répartition des élèves dans les groupes en mathématiques aux évaluations de début de sixième de 2017 à 2023 (en %)



Lecture : en 2023, 18,8 % des élèves de sixième font partie du groupe 6 (groupe des élèves ayant les résultats les plus élevés), en mathématiques.
Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna en 2018, 2020 et 2023, Nouvelle-Calédonie en 2017, 2019, 2021 et 2022). Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, 2017-2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.15. DEPP

d'éducation prioritaire (REP), à celle observée pour ceux scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire (voir figures 1.1 et 2.1 en ligne). Les élèves accueillis dans les établissements publics appartenant à un REP+ ont des difficultés particulièrement marquées : 52,8 % appartiennent aux groupes d'élèves les moins performants en français et 61,4 % en mathématiques, soit 26,6 points de plus que ceux scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire en français, et 30,7 points de plus en mathématiques. En français, la part des élèves dans les groupes d'élèves les moins performants

diminue davantage en REP+ (- 7,8 points) entre 2017 et 2023 que dans les autres secteurs. Dans le même temps, c'est parmi les élèves accueillis dans le secteur privé que la proportion d'élèves les plus performants augmente le plus (+ 6,0 points). Les scores moyens en 2023 sont stables pour tous les secteurs, avec moins d'un point d'écart par rapport à l'année précédente. Les performances des élèves, quel que soit le secteur, sont supérieures à celles observées en 2017 lors de la première évaluation. C'est en REP+ que le score moyen a le plus augmenté depuis 2017 (+ 9,5 points).

En mathématiques, la proportion d'élèves augmente dans les groupes les moins performants et les plus performants quel que soit le secteur avec, ici aussi, une augmentation plus prononcée de la part des élèves les plus performants dans le privé (+ 5,0 points). Les scores augmentent légèrement entre 2022 et 2023 pour tous les secteurs de scolarisation. Sur la période 2017-2023, l'augmentation de la proportion des élèves les plus performants est plus importante dans le secteur privé (+ 6,3 points) que celle des élèves accueillis dans les autres secteurs : public hors EP (+ 3,4 points), REP (+ 2,7 points) et REP+ (+ 2,6 points). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Des résultats fortement corrélés au niveau social des élèves

La DEPP a élaboré un indice de position sociale qui permet de rendre compte du niveau social des collèves. La moyenne de cet indice est calculée pour chaque collège. Au niveau national, ceci permet de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèves les moins favorisés (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des collèves les plus favorisés (groupe d'IPS 5). Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement.

En français, 45,1 % des élèves des collèves les moins favorisés appartiennent aux groupes les moins performants contre 12,8 % parmi ceux des collèves les plus favorisés. Sur la période 2017-2023, la hausse du score moyen est un peu plus importante parmi les collèves les moins favorisés et les plus favorisés (+ 8 points dans les deux cas) (voir tableau 1.2 en ligne). En mathématiques, 52,3 % des élèves des collèves les moins favorisés appartiennent aux groupes les moins performants contre 16,7 % parmi ceux des collèves les plus favorisés. Depuis 2017, ce sont les établissements les plus favorisés socialement qui ont connu la plus forte augmentation de la proportion des élèves les plus performants : + 8,7 points dans les collèves du groupe d'IPS 5 contre + 2,4 points pour ceux du groupe d'IPS 1.

Les résultats des garçons sont plus faibles en français et plus élevés en mathématiques

En français, 31,8 % des garçons appartiennent aux groupes les moins performants contre 22,3 % des filles. En mathématiques, la tendance est inversée : 35,1 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants contre 29,4 % des garçons.

En français, la part d'élèves dans les groupes les moins performants diminue entre 2017 et 2023 quel que soit le sexe : - 4,4 points pour les garçons et - 4,6 points pour les filles. Inversement, la part d'élèves dans les groupes les plus performants augmente : + 5,6 points pour les filles et + 3,3 points pour les garçons. En mathématiques, la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants est stable pour les garçons (- 0,5 point) alors qu'elle augmente de 3,7 points dans ces groupes pour les filles. La proportion d'élèves dans les groupes les plus performants augmente nettement pour les garçons et moins pour les filles (respectivement + 6,0 points et + 1,4 point).

En français, dans chacun des domaines, une majorité d'élèves ont une maîtrise satisfaisante

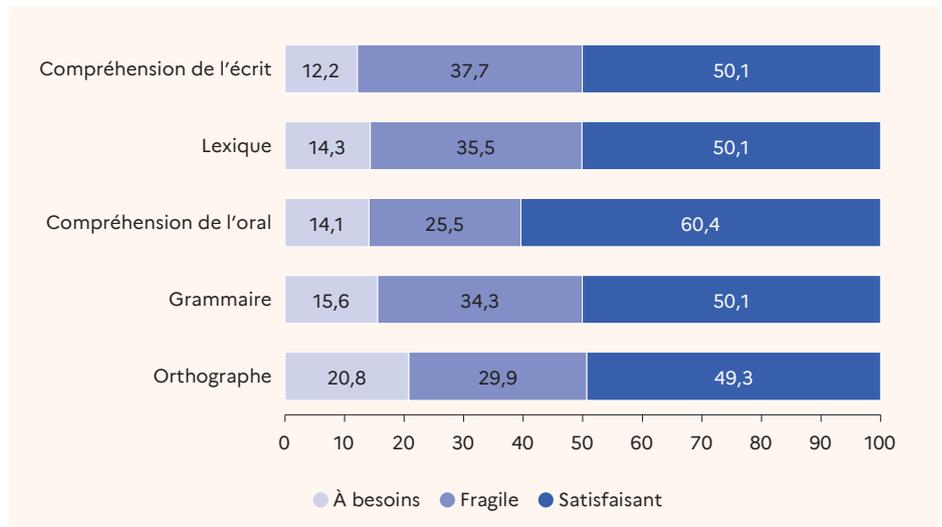
En français comme en mathématiques, pour chacun des domaines évalués, deux seuils de réussite sont déterminés, de façon à identifier trois groupes d'élèves : un premier seuil en deçà duquel les élèves sont considérés en difficulté et ont donc un besoin d'accompagnement dès le début de l'année (groupe « à besoins », seuil 1) ; un second seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (groupe « fragile », seuil 2) : au-dessus de ce seuil, les élèves sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines.

En français, en 2023, les résultats sont disponibles pour les domaines « grammaire », « orthographe » et « compréhension de l'oral » ainsi que pour les tests spécifiques de « compréhension de l'écrit » et de « lexique ». Seuls les tests spécifiques ayant été conservés à l'identique entre 2022 et 2023, il n'est possible d'établir des comparaisons entre les éditions 2022 et 2023 que pour ces derniers.

En 2023, la proportion d'élèves qui présentent une maîtrise satisfaisante est similaire en « compréhension de l'écrit », « lexique » et « grammaire », à savoir 50,1 % et atteint 49,3 % en « orthographe » **↘ figure 3**.

En « compréhension de l'oral », 60,4 % des élèves sont positionnés dans le groupe satisfaisant. Ces résultats varient selon le secteur de scolarisation. Quels que soient les domaines concernés, la proportion d'élèves appartenant au groupe satisfaisant est en moyenne supérieure de 15 points pour les élèves scolarisés dans le public hors EP par rapport à ceux scolarisés en REP (de 14,3 points en « compréhension de l'écrit » à 16,1 points en « lexique »). Ces écarts sont plus élevés entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+ : de 23 points en moyenne (de 21,4 points en « compréhension

3 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise pour les domaines de français en septembre 2023 (en %)



Lecture : en 2023, 50,1 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante en « compréhension de l'écrit ».
Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna en 2018, 2020 et 2023, Nouvelle-Calédonie en 2017, 2019, 2021 et 2022). Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.15. DEPP

de l'écrit » à 25,4 points en « lexique », (voir figures 3.1 à 3.5 en ligne). Dans tous les domaines, ce sont les élèves scolarisés dans le secteur privé qui sont le plus représentés dans le groupe de maîtrise satisfaisant. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les 20 % des collègues les plus favorisés socialement, 68,1 % des élèves atteignent un score satisfaisant en « lexique », contre 31,5 % dans les 20 % des collègues accueillant les élèves les moins favorisés socialement. C'est dans ce domaine que les écarts sont les plus importants (36,6 points). Les écarts sont un peu moins importants mais restent conséquents, autour de 32 points, en « compréhension de l'écrit », « compréhension de l'oral », « grammaire » et « orthographe », au profit des élèves accueillis dans les collèges les plus favorisés. Les filles présentent des performances supérieures à celles des garçons dans les différents domaines évalués. L'écart est le plus prononcé en « compréhension de l'écrit » : 57,6 % des filles sont en situation de maîtrise satisfaisante contre 42,9 % des garçons. En « grammaire » et en « orthographe », la différence en faveur des filles est moins importante, d'environ 10 points. En « lexique » et « compréhension de l'oral », les écarts sont les plus faibles (respectivement 5,2 points et 5,6 points).

En mathématiques, 37 % des élèves maîtrisent le domaine « espace et géométrie »

En mathématiques, en 2023, les résultats concernent les domaines « grandeurs et mesures », « nombres et calculs » et « espace et géométrie » ainsi que les tests spécifiques portant sur les « automatismes » et la « résolution de problèmes » (ces tests sont composés d'items issus des domaines « nombres et calculs » et « grandeurs et mesures »). Ces deux tests spécifiques ont été en partie renouvelés cette année : la comparaison stricte pour les résultats d'ensemble entre les éditions 2022 et 2023 n'est donc pas possible.

En 2023, « espace et géométrie » est le domaine où la proportion d'élèves qui présentent une maîtrise satisfaisante est la moins importante (37,0 %). 44,7 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante en « nombres et calculs » et 50,3 % en « grandeurs et mesures ». En ce qui concerne les tests spécifiques, 44,6 % des élèves appartiennent au groupe satisfaisant en « résolution de problèmes » et 58,9 % en « automatismes » **↘ figure 4**. Ces résultats varient selon le secteur de scolarisation. Quels que soient les domaines concernés, l'écart entre la proportion d'élèves scolarisés dans le public hors EP appartenant au groupe satisfaisant et ceux scolarisés en REP varie de 15,8 points en « résolution de problèmes » à 17,5 points pour le domaine « grandeurs et mesures ». Ces écarts sont plus élevés entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de REP+, variant de 23,6 points en

« espace et géométrie » à 27,2 points pour les « automatismes ». Comme en français, dans tous les domaines, ce sont les élèves scolarisés dans le secteur privé qui sont les plus représentés dans le groupe de maîtrise satisfaisant. Ces résultats doivent, une nouvelle fois, être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis (voir figures 4.1 à 4.5 en ligne).

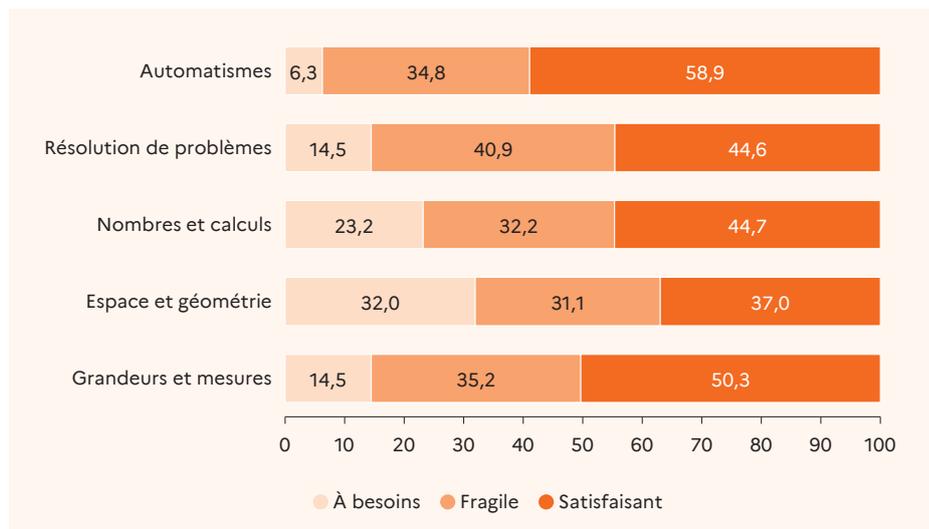
Les disparités de maîtrise restent très marquées selon le profil social de l'établissement. En « grandeurs et mesures » où les écarts sont les plus importants, 66,7 % des élèves atteignent un score satisfaisant dans les 20 % des collèges les plus favorisés socialement contre 31,4 % pour les élèves des 20 % des collèges les moins favorisés socialement, soit 35,3 points d'écart. Ils s'élèvent à 35,0 points d'écart pour « automatismes », 34,6 points pour « nombres et calculs », 33,5 points pour « résolution de problèmes » et 33,1 points pour « espace et géométrie ».

À l'exception du domaine « espace et géométrie » où les filles réussissent un peu mieux que les garçons (+ 1 point), les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles dans tous les autres domaines et tests spécifiques de l'évaluation de début de sixième en mathématiques. Ainsi, en « nombres et calculs », 50,5 % des garçons présentent une maîtrise satisfaisante contre 38,6 % des filles, soit un écart de 11,9 points. Pour le domaine « grandeurs et mesures », l'écart est de 9,9 points (55,2 % des garçons en situation de maîtrise contre 45,3 % des filles). Concernant les tests spécifiques en « résolution de problèmes » et en « automatismes », les performances des garçons sont également supérieures à celles des filles avec un écart de 9,7 points aux deux tests.

La moitié des élèves entrant en sixième atteint les attendus en fluence de lecture de fin de CM2

En 2023, pour la troisième année consécutive, un test de fluence de lecture a été proposé à l'ensemble des élèves dans le cadre de l'évaluation de début de sixième. La remontée des résultats est effective pour 94 % des élèves. Le texte de fluence ayant changé en 2023, l'épreuve de 2022 n'est pas strictement comparable à celle de 2023. En 2023, le score moyen de fluence au niveau national est d'environ 125 mots correctement lus par minute, dans les normes des attendus de fin de CM2 tels que décrits dans les « repères de progressivité » (voir figure 5.1 en ligne). En début de sixième, si plus de la moitié des élèves (57,7 %) atteint cet objectif

4 Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise pour les domaines de mathématiques en septembre 2023 (en %)



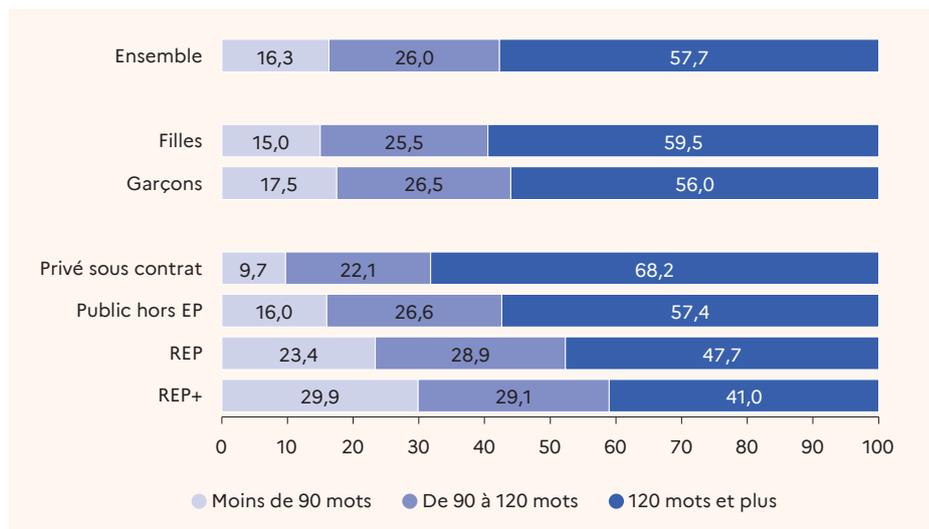
Lecture : en 2023, 58,9 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante en « automatismes ».

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna en 2018, 2020 et 2023, Nouvelle-Calédonie en 2017, 2019, 2021 et 2022). Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.15. DEPP

5 Répartition des élèves par groupe de maîtrise et par caractéristique en fluence en 2023 (en %)



Lecture : en 2023, 16,3 % des élèves de sixième ont un score de fluence inférieur à 90 mots lus en une minute.

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna en 2018, 2020 et 2023, Nouvelle-Calédonie en 2017, 2019, 2021 et 2022). Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de sixième, septembre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 24.15. DEPP

(120 mots et plus), 16,3 % n'atteignent pas 90 mots lus en une minute (attendus de fin de CE2) et 26,0 % présentent des fragilités sur cet exercice (score compris entre 90 et 120 mots lus par minute) **figure 5.**

Dans ce domaine, comme plus généralement dans les résultats en français, des différences entre garçons et filles sont à noter en termes de score moyen, comme dans la distribution dans les groupes de besoins. Le score moyen des filles est de 3 points supérieur à celui des garçons (126 mots pour les filles contre 123 pour les garçons). 17,5 % des garçons n'atteignent pas la lecture de 90 mots en une minute contre 15,0 % pour les filles.

68,2 % des élèves scolarisés dans le secteur privé atteignent le seuil de 120 mots, contre 57,4 % dans le secteur public hors EP. En REP+, 41,0 % des élèves atteignent ce seuil de 120 mots et 29,9 % des élèves ne parviennent pas à lire 90 mots par minute. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 24.15, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information